

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 255 - page 1101

17 - Charente-Maritime

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Saintes.

ASSOCIATION DE LA FERME EQUESTRE DE CORME ECLUSE LE PETIT TROT CORMILLON.

Objet : faire connaître le cheval, et à travers lui, l'espace naturel environnant ; favoriser la pratique des loisirs équestres par le plus grand nombre de jeunes et d'adultes, réguliers ou vacanciers ; proposer des chevaux à la monte en extérieur pour des cavaliers de tout âge ; aider à l'organisation et à l'animation des activités internes comme externes organisées à la Ferme Equestre et contribuer à créer un esprit convivial ; aider à l'aménagement des infrastructures équestres et à l'organisation de manifestations, soit au sein de la Ferme Equestre, soit extérieures aux installations ; accueillir des équidés en pension et régler les dépenses relatives à l'alimentation des chevaux confiés à l'association ; favoriser l'accueil de stagiaires ; pratiquer des randonnées équestres afin de favoriser la connaissance des chemins communaux et créer des parcours nature ; réhabiliter des équidés destinés à l'abattoir ; participer à l'animation de la vie communale.

Siège social : 2, rue Fief du Thenot, Les Thenots, 17600 Corme-Écluse.

Date de la déclaration : 24 février 2015.